



## Elections aux chambres d'Agriculture

### La période de vote débute le 15 janvier !

La période de vote pour les élections aux chambres d'agriculture s'ouvre mercredi 15 janvier minuit jusqu'au vendredi 31 janvier 2025 avant minuit. Il est donc important de remobiliser vos adhérents électeurs sur ce point.



Tous les électeurs reçoivent à leur domicile, au plus tard 10 jours avant la date de clôture du scrutin (soit au plus tard le 21 janvier), le matériel de vote composé des bulletins de vote, des professions de foi, des instruments de vote par correspondance, du code d'accès pour le vote électronique accompagné d'une notice explicative.

Attention car sans ce courrier, il ne sera pas possible de voter. Il est donc important de prendre ses dispositions afin de pouvoir en prendre connaissance notamment en cas de réception à une résidence secondaire.



## Revue

## La base de données des articles est en ligne !

C'était une demande récurrente de la part des abonnés et des syndicats : disposer d'une base de données référençant tous les articles de notre revue. C'est désormais chose faite ! Vous pouvez la consulter en cliquant [sur le lien ici](#) ou en allant sur l'onglet revue de notre site national et sous onglet « les articles de La Propriété Privée Rurale ». Pour chercher un article sur un thème particulier, il vous suffit de taper un mot clé (en sélectionnant la loupe de recherche à droite) comme par exemple « congé reprise » pour trouver les articles qui traitent de ce sujet.

Il s'agit d'une toute première version qui sera améliorée et complétée au fil du temps. Des mots clés et des articles seront rajoutés afin d'affiner les recherches. Il n'est cependant pas possible pour le moment de consulter directement les articles, cette base de données étant public et les articles étant réservés aux abonnés. Vous pouvez cependant nous faire la demande de l'article recherché via l'adresse de la revue : [revue@propriete-rurale.com](mailto:revue@propriete-rurale.com)

| Rubrique                | Themes / Mots clés                             | Nom de l'article                                            | Année | N° revue | Page  |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------|----------|-------|
| Le cahier juri pratique | Delimitation bornage                           | Identifier les limites de la voie communale                 | 2023  | 484      | 20-21 |
| Le cahier juri pratique | Armes de chasse                                | Les règles relatives à leur acquisition et à leur détention | 2023  | 484      | 18-19 |
| Le cahier juri pratique | Location meublée non professionnelle fiscalité | Louer avec une fiscalité favorable                          | 2023  | 484      | 16-17 |
| Le cahier juri pratique | Label bas-carbone boisement                    | Boisement de terres agricoles                               | 2023  | 484      | 14-15 |
| Le cahier juri pratique | Etablissement de servitude                     | Par destination du père de famille                          | 2023  | 484      | 10-13 |
| Le cahier juri pratique | Loi anti squat                                 | Des améliorations mais peut mieux faire                     | 2023  | 484      | 10-11 |
| L'événement             | Prix des terres 2022                           | Une hausse à relativiser                                    | 2023  | 484      | 04-05 |
| Au cœur de nos régions  | Apiterra                                       | Le pionnier et les abeilles                                 | 2023  | 483      | 23-25 |
| Le cahier juri pratique | Décès testament tuteur                         | Désigner une personne pour s'occuper de ses enfants         | 2023  | 483      | 22    |
| Le cahier juri pratique | IPS bail                                       | Durée d'amortissement                                       | 2023  | 483      | 21    |
| Le cahier juri pratique | Conversion du fermage                          | Mon fermage est en quintaux de blé !                        | 2023  | 483      | 20    |
| Le cahier juri pratique | Contrôle des structures                        | Attention à la demande d'autorisation d'exploiter           | 2023  | 483      | 18-19 |

## Equipe de la Fédération

## Cécile Dambricourt indisponible à partir du 17 janvier

C'est pour une heureuse raison que Cécile Dambricourt sera absente de la Fédération à partir du 17 janvier, date de début de son congé maternité. Les demandes qui lui seront faites pendant cette période seront donc retransmises à l'accueil.



## CALENDRIER

Webinaire « Le rendez-vous du propriétaire »  
La transmission du bail rural

30 janvier 2025  
9h30

Parution de la revue n°492

Début février 2025

Webinaire « Le rendez-vous du propriétaire »  
Le congé reprise pour exploiter

Fin février 2025